

**Direction des Finances et des Achats**

CT du 2 octobre 2020  
Point soumis pour avis  
II. 4 Projet de rapprochement d'unités comptables et création d'un nouveau  
pôle de contrôle interne et de coordination des ressources au sein du SFACT

**I. Rappel du contexte**

Dans le cadre de leurs relations partenariales, la Ville de Paris et la DRFiP 75 ont souhaité moderniser l'organisation de la chaîne de la dépense en créant, le 1er septembre 2017, un service facturier (SFACT) issu de la fusion des 3 centres de service partagés (CSP) « liquidation » de la Ville de Paris et du service Dépense de la DRFiP 75.

Tirant les enseignements de trois années de fonctionnement, et les résultats probants de la fusion de plusieurs unités en 2018 et 2019, il est proposé de regrouper deux unités comptables afin d'homogénéiser les pratiques et d'assurer une montée en compétences des gestionnaires et des responsables.

Par ailleurs, il est apparu que la gestion d'un service de près de 150 personnes nécessitait un renfort au niveau ressources humaines et qu'il convenait également de mettre en place un système de contrôle interne afin de maîtriser au mieux le fonctionnement des activités financières du Service Facturier.

**II. Nouvelle organisation des unités comptables**

Une réorganisation des unités comptables est proposée pour permettre le rééquilibrage des 3 pôles de gestionnaires comptables. À ce jour le pôle 1 comprends 4 unités, le pôle 2, 2 unités et le pôle 3, 2 unités.

**Pôle 1**

L'unité 3 en charge des liquidations de la DVD/DSIN et DILT est transférée au pôle 3.

Pour une meilleure visibilité, notamment de la part des DO et des fournisseurs, les liquidations de la DVD de l'unité 3 sont transférées à l'unité 2 en charge de la très grande majorité des factures de la dite Direction.

**Pôle 2**

Ce pôle reste inchangé avec 2 unités.

### Pôle 3

Compte tenu du nombre d'agent de chaque unité, l'unité 3 du pole 1 est fusionnée avec l'unité 8 du pole 3. Cette nouvelle unité sera pilotée par deux encadrants Ville de Paris. Les deux postes d'encadrants issus l'un de l'unité 3 et l'autre de l'unité 8 seront redéployés pour d'autres missions et notamment celles du nouveau pôle.

### III. Nouvelle numérotation des unités, le SFACT serait composé de 7 unités

Pole 1 : unités 1, 2 et 3 (anciennement 4)

Pole 2 : unité 4 (anciennement 5) et unité 5 (anciennement 6)

Pole 3 : unité 6 (anciennement 7) et unité 7 (regroupement des unités 3 et 8)

### IV. Création d'un nouveau Pôle de contrôle interne et de coordination des ressources

Ce nouveau pôle permettra d'assurer une veille juridique de la réglementation de la dépense. Il assurera la mise en place et le suivi du contrôle interne, démarche indispensable dans la maîtrise des risques.

En outre ce pôle aurait en charge la gestion des ressources en relation avec les SRH de la DFA et de la DRFIP (développement des actions de formations, logistique, mise ne place d'un système d'information à destination des équipes...).

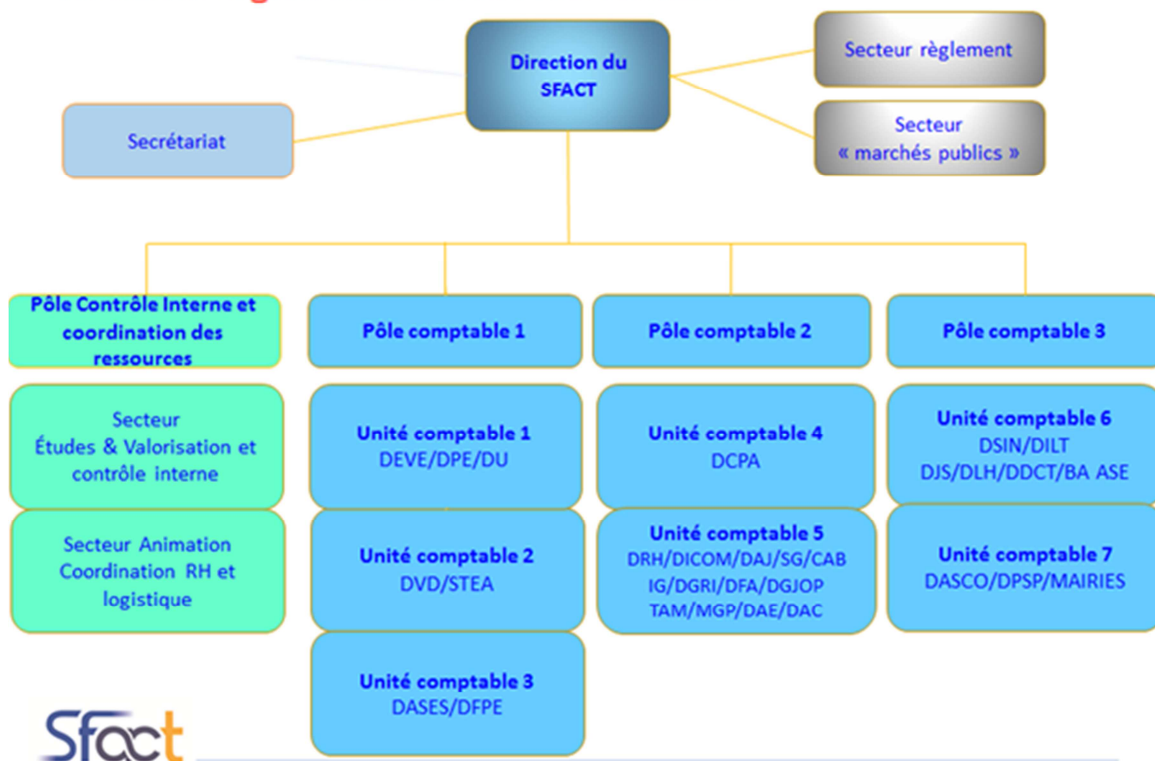
Ce nouveau pôle sera constitué :

- d'un cadre A responsable du pôle
- du secteur études et valorisations actuellement dans le pole expertise. L'équipe actuelle- 2 agents de catégories B et 2 agents de catégories C- sera reprise.
- d'un secteur Coordination RH et logistique. Il sera composé d'une catégorie B et une catégorie C et se mettra en place grâce à un redéploiement d'effectifs affectés aux unités comptables.

### V. Mouvements de bureaux

Pour tenir compte du rapprochement des unités et la création du nouveau Pôle, des mouvements de bureaux seront opérés en début d'année 2021.

## Nouvelle organisation du Service Facturier



-----

Ce point est soumis pour avis au CT.

## ANNEXE

## Proposition de rapprochement d'unités comptables au sein SFACT

Liquidations 2019 par unité comptable avant réorganisation						Liquidations 2019 par unité comptable après réorganisation					
Étiquettes de lignes	Somme de Nb liquidations (en-tête)	Nombre agents	Commentaire	Nombre de RUCS	Moyenne liquidation par agent	Étiquettes de lignes	Somme de Nb liquidations (en-tête)	Nombre agents	Commentaire	Nombre de RUCS	Moyenne liquidation par agent
UC1	52 890	11	Dont 1 poste vacant VDP	2	4 808	UC1	52 890	11	Dont 1 poste vacant VDP	2	4 808
UC2	51 438	10	Dont 1 poste vacant VDP	2	5 144	UC2	58 557	11	Dont 2 postes vacants VDP	2	5 323
DVD	45 395					DVD	52 514				
STEA	6 043					STEA	6 043				
UC3	32 820	8		2	4 103						
DILT	15 043										
DSIN	7 894										
DVD	7 119										
STEA	2 764										
UC4	78 689	14	Dont 1 poste vacant VDP	2	5 621	UC3 (EX UC4)	78 689	14	Dont 1 poste vacant VDP	2	5 621
UC5	69 150	22		3	3 143	UC4 (EX UC5)	69 150	22		3	3 143
UC6	75 462	14	dont 1 poste vacant VDP dont deux emplois tremplins	2	5 390	UC5 (EX UC6)	75 462	13	dont deux emplois tremplins	2	5 805
UC7	111 465	19	dont 1 emploi tremplin	3	5 867	UC 7 (EX UC7)	111 465	19	Dont 1 poste vacant VDP	3	5 867
UC8	47 270	8	dont 1 emploi tremplin et 1 poste vacant VDP	2	5 909	UC6 (EX UC3+UC8)	72 971	16	dont 1 emploi tremplin et 1 poste vacant VDP	2	4 561
BA ASE	17 889					BA ASE	17 889				
DDCT	5 252					DDCT	5 252				
DJS	15 916					DJS	15 916				
DLH	8 213					DLH	8 213				
							15 043				
							7 894				
							2 764				
<b>Total général</b>	<b>519 184</b>	<b>106</b>		<b>18</b>		<b>Total général</b>	<b>519 184</b>	<b>106</b>		<b>16</b>	